

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers collègues,

La nécessité de protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques est de plus en plus urgente et reconnue. Cela se traduit notamment depuis le lancement du Plan Eau par le Président de la République en mars 2023, par des dispositions réglementaires, des exigences mais aussi des bonnes pratiques à mettre en place pour une gestion sobre, résiliente et concertée de la ressource eau. Après un an de déploiement, le Plan Eau a permis d'engager une réelle mobilisation des territoires et des secteurs.

Les entreprises artisanales ont bien évidemment leur rôle à jouer. Elles doivent être sensibilisées et connaître les enjeux liés à l'utilisation de l'eau et aux risques de pollution. Vous découvrirez dans ce numéro que la préservation de cette ressource naturelle constitue une priorité pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes qui propose des accompagnements adaptés aux artisans. Une bonne gestion de l'eau au sein de l'entreprise permet de conjuguer performance économique et performance environnementale.

Au sommaire de votre magazine, nous souhaitons également mettre l'accent sur le rôle de votre CMA dans l'accompagnement aux formalités de création ou de modification d'entreprise dans le contexte du nouveau guichet unique. Vous rappeler que votre CMA met son expertise à votre disposition pour réaliser en sécurité et rapidement toutes les formalités sur cette nouvelle plateforme dont l'utilisation est loin d'être aussi simple et intuitive que l'aurait voulue le législateur à l'origine.

En cette période de pré rentrée, nous vous invitons à continuer de former par l'apprentissage qui représente pour l'entreprise, le meilleur moyen de transmettre les valeurs de savoir-faire et savoir-être si chères à l'artisanat. En outre, cette jeunesse contribue à dynamiser l'image du secteur en le rendant plus attractif.

Artisanalement vôtre.

Pierre GIROD
Président de la CMA Ain

Toute l'actualité
de votre CMA





Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

STORIESSTORE 2024 - © photo : Shutterstock

**AVEC LE PASS CMA LIBERTÉ,
RESTEZ CONCENTRÉ SUR VOTRE MÉTIER,
VOTRE CMA S'OCCUPE DU RESTE.**

**POUR ME SIMPLIFIER MA VIE
D'ENTREPRENEUR AU QUOTIDIEN,
JE PASSE AU PASS CMA LIBERTÉ !**

POUR 19.90 € HT/ MOIS :

- Des conseils et un appui en toute situation.
- Des formalités facilitées et sécurisées.
- Les formations dont vous avez vraiment besoin.
- Un interlocuteur unique dédié, qui vous connaît.

S'ABONNER, C'EST FACILE
SCANNEZ CE QR CODE



ou contactez nous : 04 72 43 43 69
abonnement@cma-auvergnerrhonealpes.fr